

## INFORMATIONS FINANCIERES - NOTE DE SYNTHESE

### COMMUNE D'ARS SUR FORMANS

L'article L 2313-1 du code général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, imposée par cet article, dont un extrait figure ci-après.

#### **Code général des Collectivités Territoriales – extrait de l'article 2313-1 :**

*Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

*La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L 2121-12 sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'État.*

*Un décret en Conseil d'État fixe les conditions d'application du présent article.*

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre. Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le compte administratif présente, après clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace les opérations réalisées au cours de l'année. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2021 a été approuvé par le Conseil Municipal le 28 mars 2022

## 1. Compte Administratif 2021

### 1.1 Evènements marquants

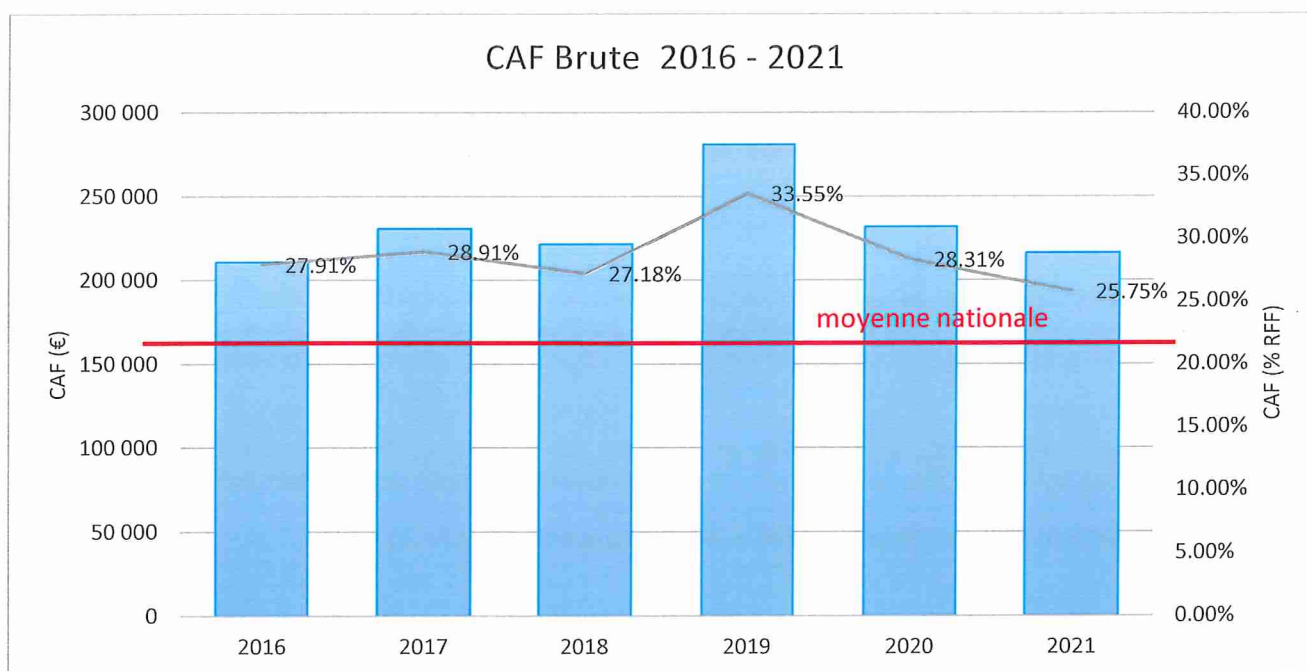
En 2021, on note une augmentation des charges réelles de fonctionnement de 6.2% par rapport à l'année 2020 due à :

- Augmentation des charges de personnel
- Contribution aux organismes de regroupement (SIEA) pour la rénovation d'une partie de l'éclairage public
- Subventions aux associations, notamment en soutien à l'association Grain de Sel gérant le périscolaire et la cantine scolaire.

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 1.6% grâce notamment aux produits de gestion courante (location de la salle polyvalente) qui reviennent à un taux plus proche d'avant COVID.

La capacité d'autofinancement brute est en baisse de 10% par rapport à 2020.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	moyenne nationale
CAF Brute (€)	211 000	231 000	221 719	281 125	232 075	216 452	
Caf brute (€/hab)	149	165	159	198	161	149	165
Caf Brute (% RRF)	27.91%	28.91%	27.18%	33.55%	28.31%	25.75%	21.51%

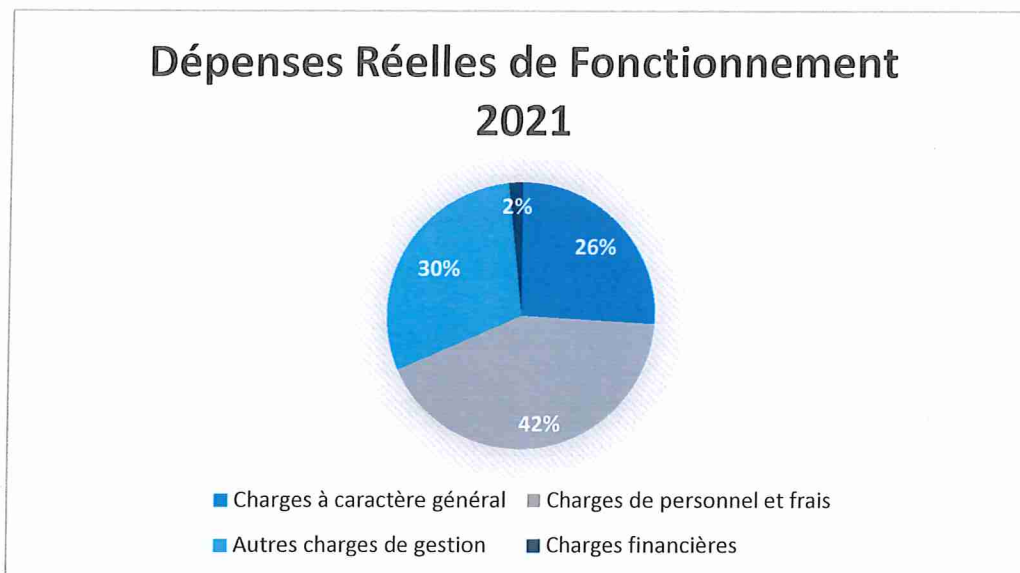


Au niveau de l'investissement, 77% des dépenses prévues ont été réalisées. Les dépenses principales concernent l'aménagement de la rue Jean-Marie Vianney (Requalification du centre village), des travaux d'eaux pluviales, des travaux sur les bâtiments publics et des frais liés à la révision du PLU.

## 1.2 Les dépenses de fonctionnement

### 1.2.1 Répartition

Les charges sont réparties pour 42% en charges de personnel, 26% en charges à caractères générales et 30% pour les autres charges de gestion sont similaires. Les charges financières représentent 2% des dépenses réelles.



Article	Objet	CA 2020	répartition 2020	CA 2021	répartition 2021	ratio 2021 / 2020
011	Charges à caractère général	166 550	28.3%	161 961	26.0%	97.2%
012	Charges de personnel et frais	254 783	43.4%	264 428	42.4%	103.8%
65	Autres charges de gestion	156 066	26.6%	187 009	30.0%	119.8%
66	Charges financières	10 277	1.7%	10 528	1.7%	102.4%
67	Charges exceptionnelles	0		95	0.0%	
042	Opérations d'ordre entre sections	92 283		4 288		4.6%
014	Atténuation de produits	12 851		12 648		98.4%
	Total Dépenses	700 682		640 959		91.5%
	<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>587 676</b>		<b>624 021</b>		<b>106.2%</b>

En 2021, on note 6.2% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2020. Cette augmentation est due essentiellement au chapitre 65.

Les charges de personnel sont en augmentation de 3.8%, liée au GVT (glissement vieillesse technicité) et à l'augmentation de temps de travail d'un employé.

Les charges à caractère générales sont en baisse de 2.8%

Les charges financières en hausse de 2.4%, à cause d'un nouvel emprunt contracté en 2021 pour les travaux de requalification du centre.



### 1.2.2 Charges à caractère général

Article	Objet	CA 2020	répartition 2020	CA 2021	répartition 2021	ratio 2021 / 2020
60	Achats divers	51 449	8.8%	49 984	8.0%	97.2%
61	Services extérieurs	59 885	10.2%	60 330	9.7%	100.7%
62	Autres services	50 266	8.6%	46 668	7.5%	92.8%
63	Impôts et taxes	4 951	0.8%	4 980	0.8%	100.6%
011	Charges à caractère général	166 550	28.3%	161 961	26.0%	97.2%

On note une baisse de 2.8% par rapport à 2020. Les dépenses d'achats divers restent maîtrisées

Les services extérieurs sont en baisse de 7% par rapport à 2020, notamment grâce à la baisse des cotisations au syndicat d'électricité. Cette baisse n'en est pas vraiment une, puisque en 2020, ces cotisations étaient majorées d'un reliquat de 2019. On revient donc à un niveau normal en 2021

### 1.2.3 Autres Charges de gestion

		CA 2019	CA2020	CA2021	delta %	delta €
65	Autres charges de gestion	120 179.93	156 066.1	187 009.36	119.8%	30 943
6531	Indemnités maire et adjoints	45 972.84	50 454.05	53 766.96	106.6%	3 313
6533	Cotisation retraite maire /adjoints	1 930.68	2 118.92	2 258.04	106.6%	139
6534	Cotisation séc soc maire /adjoints	0.00	5 864.61	6 080.76	103.7%	216
6535	Formation des élus	195.00	0.00	100.00		100
65372	Fonds d'allocation des élus	40.14	38.27	39.49	103.2%	1
6541	perte sur créance irrécouvrable	0.00	618.98	68.00	11.0%	-551
6542	créances éteintes	159.10	0.00			0
6552	Aide sociale du département		0.00			0
6553	Service d'incendie	4 320.72	4 528.28	4 640.00	102.5%	112
65548	Contr. Aux organismes de regroupement	1 343.87	5 778.02	16 145.86	279.4%	10 368
6557	Fonds solidarité logement FSL	419.10	425.40	431.40	101.4%	6
6558	autres contributions obligatoires	22 046.00	43 374.00	41 238.00	95.1%	-2 136
657362	Subvention CCAS	3 500.00	4 500.00	3 500.00	77.8%	-1 000
6574	Subv. de fonct. aux associations	40 252.00	38 362.57	58 739.20	153.1%	20 377
658	Charges gestion courante	0.00	0.00	0.00		0
65888	Autres PAS	0.48	3.01	1.65	54.8%	-1

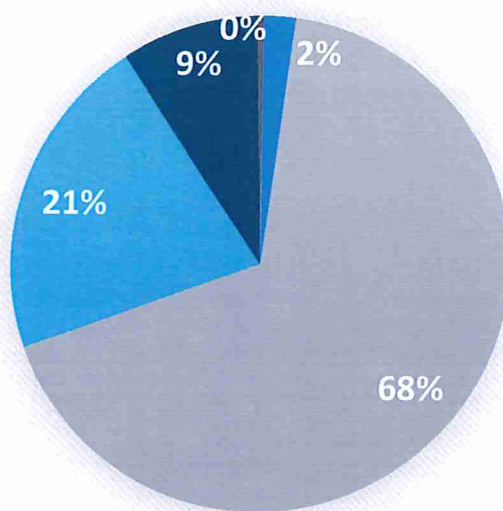
Article 65548 : la rénovation de l'éclairage public dans la rue JM Vianney, dans le cadre de la requalification du centre village, représente une charge exceptionnelle de 16 000€.

Les subventions aux associations ont augmenté de 20 000 € afin de soutenir l'association Grain de Sel en charge de la cantine et du périscolaire .

## 1.3 Les recettes de Fonctionnement

Les recettes sont réparties pour 68% par les impôts et taxes et 21% pour les dotations

## Recettes Réelles de Fonctionnement 2021



Article	Objet	CA 2019	répartition 2019	CA 2020	répartition 2020	CA2021	répartition 2020	ratio 2021 / 2012
013	Atténuation de charges	2 152		7 871		3 478		44%
70	Produit des services du domaine	17 599	2.1%	16 378	2.0%	17 599	2.1%	107%
73	Impôts et taxes	541 491	64.6%	557 049	67.3%	575 533	68.5%	103%
74	Dotation et participation	198 980	23.7%	186 750	22.6%	180 476	21.5%	97%
75	Autres produits de gestion courante	87 664	10.5%	70 372	8.5%	75 795	9.0%	108%
77	Produits exceptionnels	100 362	0.5%	91 054	0.3%	3 720	0.4%	4%
042	Opération d'ordres entre section	3 000		3 000		3 000		100%
	<b>Total Recettes</b>	<b>951 248</b>		<b>932 474</b>		<b>859 601</b>		<b>92%</b>
	<b>Résultat fonctionnement</b>	<b>277 856</b>		<b>231 792</b>		<b>215 165</b>		<b>93%</b>
	<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>837 882</b>	<b>100.0%</b>	<b>827 622</b>	<b>100.0%</b>	<b>840 475</b>	<b>100.0%</b>	<b>101.6%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 1.6% notamment grâce à une reprise des locations de salles communales suite à la crise sanitaire.

Les taux d'imposition n'ont pas évolué en 2021.

### 1.4 Dépenses D'Investissement

Les dépenses d'investissement sont essentiellement liées aux travaux de requalification du centre village, avec la deuxième phase de travaux sur la rue Jean Marie Vianney.

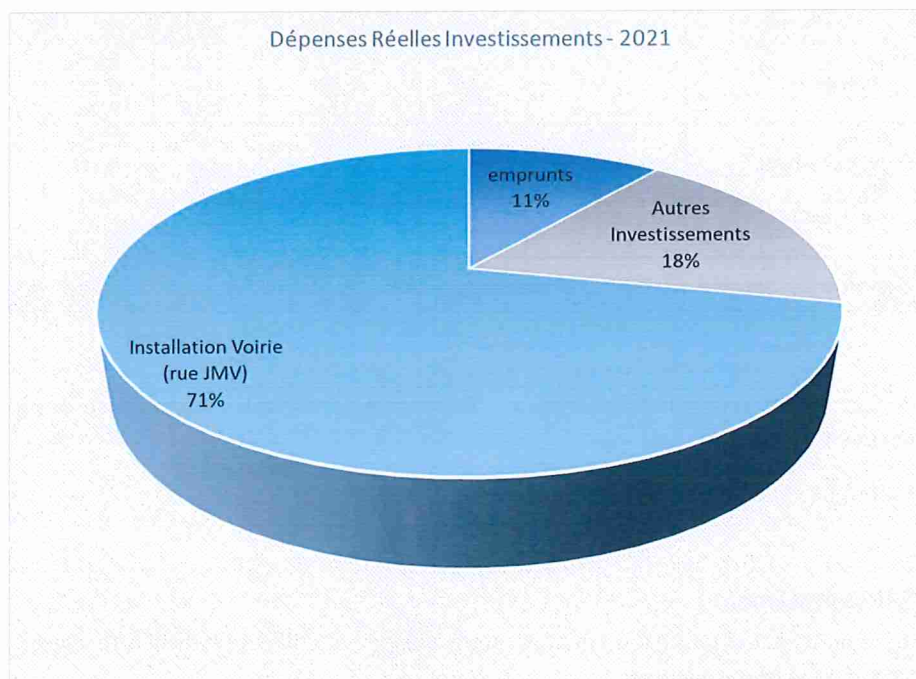
Autres investissements marquants :

- Travaux de mise en séparatifs des eaux pluviales en lien avec le schéma directeur de la communauté de commune sur la RD904

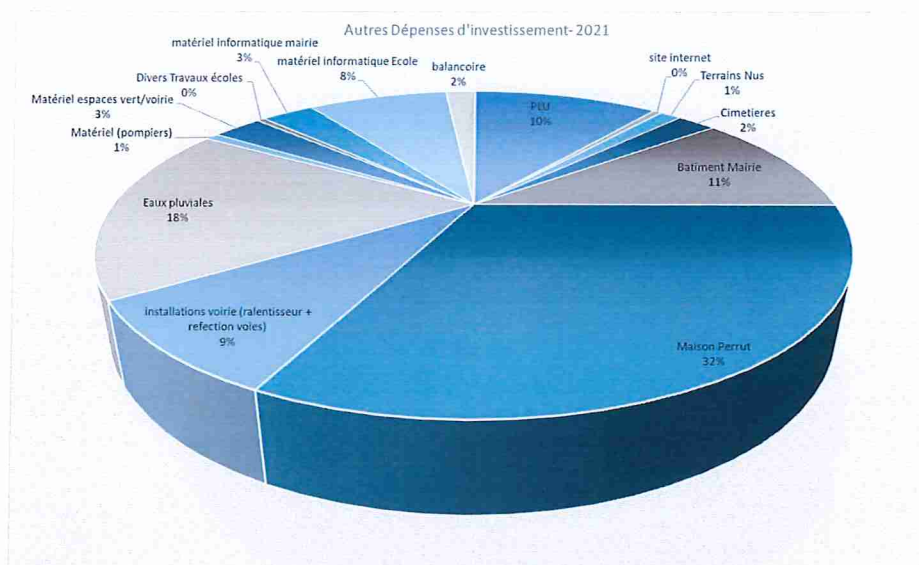
- Rénovation de toiture, démolition intérieure et installation de récupération d’eaux de pluie à la maison « Perrut »
- Changement des fenêtres et rénovation de la façade à la mairie
- Installation d’un ralentisseur au niveau de l’école Stéphane Hessel
- Achat de matériel informatique pour l’école Stéphane Hessel, et la mairie
- Révision du Plan Local d’Urbanisme

Dépenses Réelles d’Investissement :

	CA 2021	RAR 2021	TOTAL	
emprunts	152 165.79		152 165.79	10.8%
PLU	14 082.50	12 357.50	26 440.00	1.9%
site internet	1 184.40	0.00	1 184.40	0.1%
Terrains Nus	1 472.34	1 527.66	3 000.00	0.2%
Cimetieres	2 058.00	3 242.00	5 300.00	0.4%
Batiment Mairie	1 449.60	25 050.40	26 500.00	1.9%
Maison Perrut	71 037.44	8 818.56	79 856.00	5.7%
installations voirie (ralentisseur + refection voirie)	21 720.26	0.00	21 720.26	1.5%
Installation Voirie (rue JMV)	923 885.72	82 466.58	1 006 352.30	71.5%
Eaux pluviales	44 206.08	0.00	44 206.08	3.1%
Matériel (pompiers)	1 742.16	0.00	1 742.16	0.1%
Matériel espaces vert/voirie	6 831.46	0.00	6 831.46	0.5%
Divers Travaux écoles	1 074.00	0.00	1 074.00	0.1%
matériel informatique mairie	529.61	6 715.39	7 245.00	0.5%
matériel informatique Ecole	18 829.55	1 134.00	19 963.55	1.4%
balancoire	0.00	4 248.07	4 248.07	0.3%
<b>TOTAL</b>	<b>1 262 268.91</b>	<b>145 560.16</b>	<b>1 407 829.07</b>	



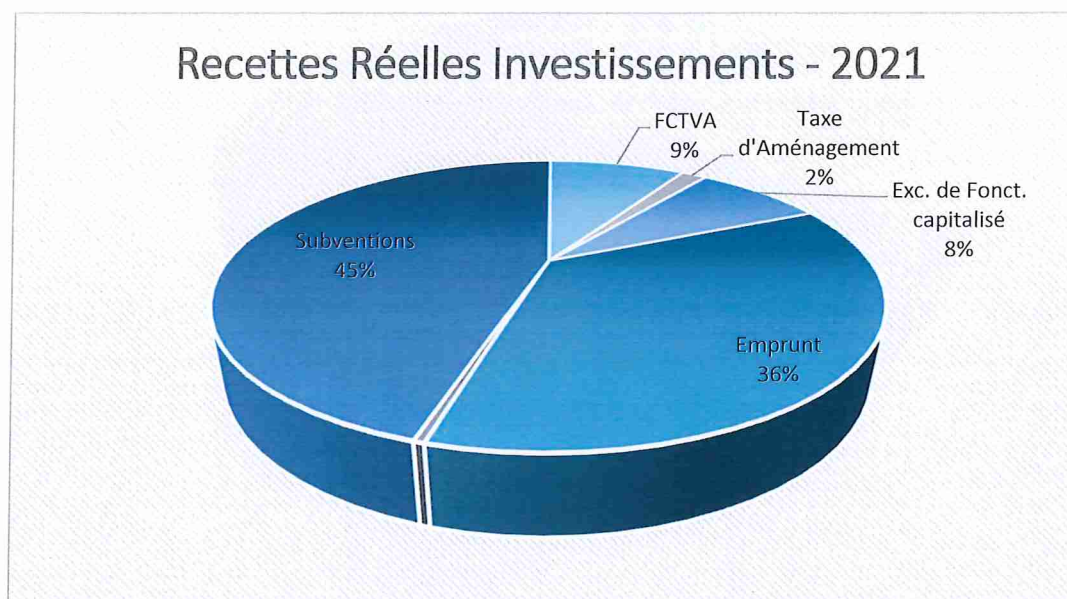




### 1.5 Recettes d'Investissement

Les recettes proviennent de l'excédent de fonctionnement des années antérieures (8%), de FCTVA (9%) des subventions (45%) et d'un emprunt (36%).

	CA2021	RAR 2021	TOTAL	
FCTVA	98 239.00		98 239.00	8.8%
Taxe d'Aménagement	17 834.07		17 834.07	1.6%
Exc. de Fonct. capitalisé	89 138.78		89 138.78	8.0%
Emprunt	400 000.00		400 000.00	35.9%
Rbst trop versé SIEA	4 637.14		4 637.14	0.4%
Subventions	325 144.16	180 311.00	505 455.16	45.3%
Région AURA	100 000.00	165 281.00	265 281.00	23.8%
centre village	100 000.00	146 000.00	246 000.00	22.1%
Toiture Maison Perrut		19 281.00	19 281.00	1.7%
Département 01	158 693.36	0.00	158 693.36	14.2%
Centre Village	144 396.36		144 396.36	12.9%
subvention dep pour travaux camping	14 297.00		14 297.00	1.3%
Autre Subvention	68.80	0.00	68.80	0.0%
Matériel pompier	68.80		68.80	0.0%
Etat DSIL	66 382.00	0.00	66 382.00	6.0%
centre village	66 382.00		66 382.00	6.0%
Etat Education Nationale	0.00	15 030.00	15 030.00	1.3%
Ecole numérique		15 030.00	15 030.00	1.3%
<b>TOTAL</b>	<b>934 993.15</b>	<b>180 311.00</b>	<b>1 115 304.15</b>	



## 1.6 Ratios

	2 018	2 019	2 020	2021	moyenne strate (2020)
1. DRF(€) / hab	425	393	409	429	604
2. Imposition (€) / hab	299	308	312	326	322
3. RRF (€) / hab	584	591	570	578	769
4. Dépenses Equipements(€) / hab	392	126	645	1050	272
5. dette (€) / hab	849	793	650	813	600
6. DGF (€) / hab	113	108	106	105	148
7. Dépense personnel / DRF	46.02%	44.99%	43.35%	42.37%	45.6%
9. marge d'autofinancement courant(MAC)	90.59%	83.33%	90.06%	92.35%	
10. taux d'equipement	67.1%	21.3%	113.1%	181.8%	
11.taux d'endettement	145%	134%	114%	141%	77.97%
capacité desendettement (an)	5.3	4.0	4.0	5.5	

## 2. Budget Primitif 2022

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible

En matière d'investissement, les dépenses se concentrent essentiellement sur les bâtiments publics, l'installation de voirie avec la fin des travaux de requalification du centre village, et des travaux d'eaux pluviales.



## 2.1 Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 307 042.15€

### 2.1.1 Dépenses

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2021	BP 2021 + DM	CA2021	BP2022
60- Achats divers	62 100.00	62 100.00	49 984.19	73 115.00
61 - Services extérieurs	107 800.00	107 800.00	60 329.60	115 403.07
62 - Autres services	75 180.00	75 180.00	46 667.53	68 026.00
63 - Impôts et taxes	5 000.00	5 000.00	4 980.00	5 450.00
011 - Charges à caractère général	250 080.00	250 080.00	161 961.32	261 994.07
012 - Charges de personnel et frais	276 280.00	276 280.00	267 905.81	280 422.21
65 - Autres charges de gestion	207 262.70	218 262.70	187 009.36	175 695.27
66 - Charges financières	13 400.00	13 400.00	10 528.38	11 000.00
67 - Charges exceptionnelles	0.00	500.00	95.46	500.00
Dépenses réelles de fonctionnement	747 022.70	758 522.70	624 022.79	729 611.55
042 - Opérations d'ordre entre sections	4 288.20	4 288.20	4 288.20	4 288.20
014 - Atténuation de produits	13 314.36	13 314.36	12 648.36	13 314.36
022 - Dépenses imprévues	73 433.98	61 933.98		49 828.04
023 - Virement à l'investissement	615 000.00	615 000.00		510 000.00
TOTAL des dépenses de fonctionnement	1 453 059.24	1 453 059.24	640 959.35	1 307 042.15
002 - déficit antérieur reporté fonct	0.00	0.00		
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	1 453 059.24	1 453 059.24	640 959.35	1 307 042.15

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : l'objectif de la commune est de rester le plus stable possible mais les coûts de l'énergie deviennent difficilement maîtrisables. Les économies d'énergie sur les bâtiments publics ne seront pas suffisants pour compenser l'augmentation générale du coût de l'énergie. Nous anticipons donc une augmentation de **11 k€ en 2022**, mais l'augmentation réelle se fera sentir en 2023 car nous profitons encore en 2022 d'un contrat à prix fixe pour le gaz.
- Chapitre 012 - Charge de personnel : **+4k€ de BP 2021 à BP 2022** : GVT et revalorisation
- Chapitre 65 – Autres charges : **-42.6 k€ de BP 2021 à BP2022**
  - En 2021 „Contribution SIEA rénovation éclairage public rue JMV (20 k€) qui ne se reproduit pas en 2022
  - Ajustement du budget aux associations par rapport au compte administratif 2021 et aux demandes des associations
- Chapitre 66 – charges financières: **-2.4 k€ de BP 2020 à BP 2021** : pas de nouvel emprunt prévu en 2022
- Chapitre 042 – opération d'ordres = stable
- Atténuation de produit = FPIC et attribution compensation = constant
- Dépenses imprévues : 5073 k€
- Virement à l'investissement = 510k€

### 2.1.2 Recettes

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2021	BP 2021 + DM	CA2021	BP 2022
013 - Attenuation de charges	3 900.00	3 900.00	3 477.54	1 200.00
70- Produit des services du domaine	17 000.00	17 000.00	17 599.34	16 165.00
73 - Impôts et taxes	550 582.00	550 582.00	575 532.50	588 016.00
74 - Dotation et participation	184 651.00	184 651.00	180 476.16	181 830.00
75 - Autres produits de gestion courante	60 150.00	60 150.00	75 795.16	68 000.00
77 - Produits exceptionnels	2 550.00	2 550.00	3 720.00	2 550.00
042 - Opération d'ordres entre section	3 000.00	3 000.00	3 000.00	3 000.00
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>821 833.00</b>	<b>821 833.00</b>	<b>859 600.70</b>	<b>860 761.00</b>
002 - Excédent de fonc. reporté	631 226.24	631 226.24		446 281.15
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 453 059.24</b>	<b>1 453 059.24</b>	<b>859 600.70</b>	<b>1 307 042.15</b>

- Chapitre 70 – produit des services du domaine : stable
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : **+ 12.5k€ de BP 2021 à BP2022** : augmentation des bases d'imposition
- Chapitre 74 – Dotations et participations : stable
- Chapitre 75 – Autres produits : **+8k€ de BP 2021 à BP2022** : location de la salle communale incluse qui n'avait pas été considérée en 2021

### 2.1.3 fiscalité

Le conseil municipal décide de maintenir le niveau des taxes en 2022

- 29,81% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 36% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

## 2.2 Investissement

Pour cet exercice 2021, la section d'investissement s'équilibrera en dépenses et recettes à la somme de à 1 450 228.54€.

### 2.2.1 Dépenses

La majorité de ces dépenses (35%) est prévue pour les bâtiments publics (Maison « Perrut », local technique, Mairie et Basilique). Sont également prévus : des travaux de voirie (signalétique et réfection de trottoirs), des travaux d'eaux pluviales (rue des écoles et RD904), et des frais de révision de PLU.

Imputation	Libellé	BP 2021 + DM	CA2021	RAR 2021	Nouveaux Crédits 2022	BP 2022
001	Déficit d'investissement	108 872	0		434 860	434 860
1641-ONA	Emprunts (capital)	170 000	152 166		157 000	157 000
1068	excédent de fonctionnement	0	0		0	0
020	dépenses imprévues	50 683			39 375	39 375
13918	subventions d'équipement transférées au résultat	3 000	3 000	0	3 000	3 000
202	Frais liés aux doc urbanisme et cadastre - PLU	26 440	14 083	12 358	6 000	18 358
203	Etude énergétique salle polyvalente	2 400	0	0	2 400	2 400
205	Site internet	1 816	1 184	0	0	0
204	Enfouissement réseaux rue JM Vianney	5 025	5 025	0	0	0
211	Achat Terrains/ Cimetières	11 000	3 530	1 528	8 000	9 528
212	agencement de terrains/ cimetières	0	1 080	0	0	0
2131	Batiments publics	109 500	72 487	33 869	474 830	508 699
2135	Accessibilité salle polyvalente	21 000	0	0	0	0
2151	réseaux de voirie	5 940	0	0	0	0
2152	Installation de voirie = travaux centre + ralentisseurs + trottoirs	1 063 827	940 581	82 467	25 000	107 467
2153	Travaux eaux Pluviales	57 925	44 206	0	80 864	80 864
2156	Matériel Pompiers	15 280	1 742	0	20 000	20 000
2157	matériel et outillage de voirie	7 900	6 831	0	10 000	10 000
2158	Autres installations	18 300	0	3 242	0	3 242
216	Colletion et ouvres d'art = Basilique	10 000	0	0	10 000	10 000
2181	installations generales	21 074	1 074	0	29 740	29 740
2183	matériel de bureau et informatiques	28 245	19 359	7 849	1 500	9 349
2188	Autres achats	11 877	0	4 248	2 100	6 348
23	Immobilisation en cours (travaux centre + local voirie)	104 946	39 946	0		0
<b>TOTAL</b>		<b>1 855 050</b>	<b>1 306 295</b>	<b>145 560</b>	<b>1 304 668</b>	<b>1 450 229</b>

### 2.2.2 Recettes

Les recettes d'investissement sont réparties à 35% par la section de fonctionnement, 30% par des subventions et 34% par des dotations.

Imputation	Libellé	BP 2021	CA2021	RAR 2021	Nouveaux Crédits 2022	BP 2022
001	solde d'exécution d'inv reporté					
021	Virement de la sect. fonct.	615 000			510 000	510 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	223 681	205 212	0	495 109	495 109
040	Opérations d'ordre entre section	4 288	4 288	0	4 288	4 288
041	Opérations patrimoniales			0	0	0
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	572 135	325 144	180 311	260 520	440 831
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	400 000	400 000	0	0	0
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 637			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	457 493	457 493		0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>2 272 597</b>	<b>1 396 775</b>	<b>180 311</b>	<b>1 269 918</b>	<b>1 450 229</b>

Les subventions concernent

- Des restes à réaliser pour les travaux du centre village pour 298 k€ (13% du Conseil Départemental de l'Ain, 62% de la région AURA et 24% de la DSIL).
- La toiture de la maison Perrut (Région AURA) pour 31k€
- La rénovation de la façade de la mairie (Conseil Départemental et DSIL) pour 17k€
- L'agrandissement du local technique (Conseil Départemental et DETR) pour 56k€
- Des restes à réaliser pour l'équipement numérique de l'école Stéphane Hessel (Education Nationale) pour 15k€



### 3. Etat de la dette

L'encours de la dette est de 1 182 193 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ce qui représente un taux d'endettement de 813€/hab et une capacité de désendettement de 5.5 années.

	2 018	2 019	2 020	2 021	moyenne strate (2020)
Encours de la dette €	1 185 384	1 123 963	934 359	1 182 193	
€/ hab (ratio 5)	849	793	650	813	600
% produits = taux d'endettement (ratio 11)	145%	134%	114%	141%	78.0%
capacité desendettement (an)	5.3	4.0	4.0	5.5	

En 2021, la commune a contracté un nouvel emprunt de 400 000€ au taux de 0,59% fixe pour une durée de 15 ans pour le financement des travaux de la rue Jean Marie Vianney.

Le taux d'endettement, connaît un pic en fin d'année 2021 avec un taux à 813€/habitant mais redescendra rapidement car plusieurs emprunts arrivent à terme en 2022 puis en 2023.

Sans nouvel emprunt, on estime le taux d'endettement à 391€/habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le Maire,

Richard PACCAUD

